

# PROCES-VERBAL SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026

- **INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
- **ELECTION DU MAIRE**
- **DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINT**
- **ELECTION DES ADJOINTS**
- **LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU**
- **DELEGATION DE FONCTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**
- **DESIGNATION DES DELEGUES AUX SYNDICATS ET COMMISSIONS COMMUNALES**
- **VOTE DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS**
- **INFORMATIONS DIVERSES**

Le 2<sup>ème</sup> adjoint sortant a ouvert la séance, a donné lecture des conseillers municipaux élus le dimanche 15 mars 2026.

**Sont élus M. MOYER Franck, Mme PROVOST Annick, M. DESVAUX Philippe, Mme CORBIN Martine, M. DIARD Maxime, Mme GUETTIER Gaëlle, M. BERTIN Cyrille, Mme CAILLE Valérie, M. RICHER Julien, Mme PUICHAFRAY Noémie, M. CHARPIN Vincent**

Mme Annick Provost s'est portée candidate en tant que secrétaire de séance.

Le 2<sup>ème</sup> adjoint sortant a passé la parole au plus âgé des conseillers municipaux nouvellement élus : **M. Vincent CHARPIN qui est président de séance pour l'élection du maire.**

M. Vincent Charpin a demandé si des conseillers municipaux étaient candidats à la fonction de maire.

M. Franck Moyer s'est porté candidat.

Après avoir voté à bulletin secret, M. Franck Moyer a obtenu 11 voix pour au 1<sup>er</sup> tour.

Il est proclamé maire et installé immédiatement dans ses fonctions.

Le maire, Franck Moyer demande au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoint pour la commune. Le maximum est de 3 car il ne faut pas plus de 30% de l'effectif municipal.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le nombre d'adjoints est fixé à 3.

**La liste d'adjoints proposée et élue à l'unanimité au 1<sup>er</sup> tour est :**

1<sup>er</sup> adjoint : M. Philippe DESVAUX

2<sup>ème</sup> adjoint : Mme Annick PROVOST

3<sup>ème</sup> adjoint : M. Maxime DIARD

## ➤ **LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU**

Monsieur le Maire a donné lecture de la charte de l' élu et en a remis un exemplaire à chaque membre.

## ➤ **DELEGATION DE FONCTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Le conseil municipal a donné délégation de fonction au maire.

## ➤ **DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX DIFFERENTS SYNDICATS ET COMMISSIONS COMMUNALES**

Le conseil municipal a défini les délégués aux différents syndicats à laquelle la commune adhère, ainsi que les délégués aux commissions communales.

## ➤ **VOTE DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

L'indemnité du maire est de droit. Le conseil municipal n'a pas à délibérer.

Le conseil municipal après avoir délibéré fixe le taux des indemnités des adjoints à 8.80 % de l'indice 1027 (même pourcentage que par le passé).

➤ Informations diverses

- Passage de la course cycliste la Montoire Ladies le samedi 4 avril 2026
- Passage du Tour du Loir-et-Cher cycliste le vendredi 17 avril 2026. Il faut 4 signaleurs.
- Nouveaux horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie. Le document sera distribué dans le week-end.
- Le conseil municipal se réunira les lundis à 18 h 15.

La secrétaire de séance,

Annick PROVOST



Le Maire,

Franck MOYER

